



COMMUNIQUÉ

Paris, le 7 décembre 2017

L'Observatoire des métiers de la banque publie la 1ère étude sectorielle sur l'Intelligence artificielle (IA)

A l'occasion de son colloque « Intelligence artificielle, humains, compétences, quelles synergies pour la banque de demain ? », l'Observatoire des métiers de la banque (OMB) a présenté la 1ère étude sectorielle sur l'IA, intitulée « L'IA dans la banque : emploi et compétences » réalisée par le cabinet Athling et pilotée de manière paritaire.

Le secteur bancaire vit aujourd'hui de nombreuses expérimentations, certaines innovations pouvant à terme devenir des standards de demain. La robotisation des processus est l'une d'entre elles. Cette robotisation permet notamment d'automatiser certaines actions afin de dégager du temps au profit de tâches à plus forte valeur ajoutée, mais également d'augmenter la productivité et d'ouvrir le champ des innovations.

Aussi, quelles conséquences l'arrivée de l'IA va-t-elle avoir sur l'organisation du travail et les emplois ? Quelles seront les incidences sur les compétences ou les impacts sur les dispositifs de formation et d'accompagnement ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le rapport ambitionne de répondre. Le comité pilote de l'Observatoire et les 5 Organisations Syndicales représentatives de la Branche AFB¹ ont confié au cabinet Athling le soin de réaliser un rapport, avec pour objectif de :

- **Dresser un état des lieux**, clarifier l'intégration de l'IA dans les banques et mettre en avant les perspectives positives réelles et les risques éventuels qu'elle entraîne.
- **Disposer d'une analyse prospective** sur les perspectives d'évolution du secteur bancaire et leurs impacts sur l'organisation des entreprises afin de mieux en comprendre les besoins en emplois, métiers, compétences et formations et de permettre aux établissements d'intégrer ces éléments dans des plans d'actions.
- **Attirer l'attention sur l'ampleur des transformations à conduire**, notamment en termes d'acculturation, de formation et de l'accompagnement professionnels.
- **Mettre en avant les approches et outils RH** existants, et à créer, pour anticiper et piloter les transformations.

Les principaux enseignements de cette étude sont :

- **L'IA est encore à des couches superficielles** et il reste du temps pour se positionner sur les transformations en profondeur.
- **Toutes les directions d'une banque et tous les niveaux hiérarchiques sont concernés.**
- **Un véritable foisonnement des projets IA existe dans le secteur bancaire** : avec une concentration sur les métiers support et de traitement des opérations, des champs d'application très circonscrits, une priorité donnée à l'automatisation, à l'optimisation et à l'amélioration d'activités existantes, sans qu'il n'y ait de plans d'ensemble.
- **Une plus forte sollicitation des compétences dites transversales est possible**, au détriment de compétences techniques (métiers).
- **Des transformations opérationnelles très profondes induites par l'IA** qui vont se déployer au fur et à mesure de la maîtrise des technologies sous-jacentes : des projets de mise en œuvre de taille significative, des besoins d'expertise nouvelle en petit nombre, la nécessité de prévoir des mesures d'accompagnement et d'adapter les recrutements.

Pour Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de l'AFB et de la Fédération bancaire française : « *L'intelligence artificielle est aujourd'hui stratégique, aussi bien pour les Etats que pour les entreprises. Je me félicite de la publication de ce rapport, le premier du genre pour un secteur, piloté de manière paritaire, et qui permet à tous de disposer d'un état des lieux en la matière. L'industrie bancaire a été parmi les premières à l'utiliser, notamment au travers des systèmes experts au début des années 80. Les évolutions auxquelles nous assistons ouvrent un grand nombre de perspectives et soulèvent également des interrogations, notamment en termes d'emploi et de compétences. L'humain a toujours été au cœur du modèle bancaire français. L'IA est une véritable révolution technologique et il est essentiel de voir de comment elle peut être intégrée dans ce modèle. C'est pourquoi nous avons décidé d'y travailler, avec les organisations syndicales réunies au sein de l'Observatoire.* »

Contact :

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr
FBFservicedepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@obsmetiersbanq](https://twitter.com/obsmetiersbanq)

¹ AFB : L'ensemble des banques commerciales sont réunies au sein de l'Association Française des Banques